

Octobre 2017

Nouvelles consignes de sécurité : temps méridien (12h00 à 13h45) : porte principale (hall)

• POUR LA SECURITE DE VOTRE ENFANT •

 <p>Horaires d'ouvertures et fermetures côté boulevard des Carmes</p>	 <p>DISPOSITIONS A L'ENTREE ET A LA SORTIE DES CLASSES</p>
<p>de 7 h 30 à 8 h 30 de 12h00 à 12h15 et de 13h15 à 13h45 (de 11h30 à 12h30 le mercredi) de 16h00 à 18h00 (de 14h45 à 15h00 le vendredi)</p> <p>Après 18h00, merci d'emprunter le portillon en longeant le côté de la Grande Section</p>	<p><u>Du CP au CM2</u> Les parents et personnes habilités accompagnent et attendent leur(s) enfant(s) à cette porte</p>
<p>**en dehors de ces horaires, utiliser le vidéophone**</p>	<p>Cette porte est fermée de 12h15 à 13h15 En cas d'urgence, se présenter au portail du bas (Avenue Rioust des villes Audrains)</p>

Ecole St Louis PLOËRMEL



Je tiens à donner quelques précisions quant aux ouvertures et fermetures de la porte principale au niveau du hall des classes maternelles sur le temps méridien (entre 12h00 et 13h45).

A ce jour, sur ces horaires, cette issue peut être utilisée par n'importe qui sans aucun contrôle et sans adulte de l'école à proximité pour surveiller.

Aussi, afin de mieux sécuriser l'école au niveau de cette issue, voici de nouvelles dispositions :

- De 12h00 à 12h15, un adulte est présent à cette porte pour la sortie des élèves.
- De 12h15 à 13h15, **la porte est fermée à clé** : impossible de rentrer et sortir pour quiconque.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas,

il est possible d'entrer par le portail du bas, avenue Rioust des ville Audrains.

- De 13h15 à 13h45, un adulte est présent à proximité du hall pour surveiller.

Incidences pour les Activités Extrascolaires :

Désormais pendant la pause méridienne, les activités périscolaires sont proposées aux élèves à partir du CP uniquement pour ceux qui déjeunent au restaurant scolaire.

Les élèves inscrits aux AES à cette période et qui déjeunent à la maison peuvent les poursuivre jusqu'à la fin de la période en utilisant le portail du bas pour entrer ou sortir.

Les anniversaires : des rappels

Un bonbon (hors sucette ou chewing-gums) par élève de la classe est suffisant. Les sachets individuels de bonbons – devenant de plus en plus gros et de plus en plus fréquents – sont désormais interdits.

Les sucettes et chewing-gums seront remis aux enfants pour un retour à la maison.

Seuls les gâteaux du commerce (DLC, composition...) sont autorisés.

La seule notion à promouvoir est celle de partage, **surtout pas celle de quantité.**

Réunion des délégués des classe de la GS au CM2



Elèves élus délégués ou suppléants / élections du 10/10/17

La première réunion a eu lieu ce mardi 17 octobre en voici l'ordre du jour :

1. Mise à jour des plannings d'utilisation des terrains, des ballons et de nettoyage de la cour.
2. Quels jeux mettre à disposition des élèves sur les cours (du haut et du bas) lors des récréations ?
Quels jeux peuvent être amenés de la maison à l'école ?
3. Les toilettes situées à côté du préau : quelles règles de fonctionnement ?
4. Vos remarques et questions (celles de votre classe et les vôtres) sur la vie de l'école.
5. Programmation des prochaines réunions du Conseil des Délégués pour 2017/2018

Les décisions prises lors de cette première rencontre des délégués seront mises en application dès le mois de novembre : de nouvelles règles, achats de jeux, des réfections de sol...

Présence à la restauration scolaire

Dans un souci de bonne gestion de la restauration et afin d'éviter les gaspillages et déchets inhérents, il est demandé aux élèves d'élémentaire (CP à CM2) de signaler leur présence à la cantine pour le jour-même ET le jour suivant. **Merci d'accompagner vos enfants dans cette démarche.**

Le stationnement côté boulevard de Carmes.



A partir de 16h15, tout doit être fait pour permettre au car de ramassage scolaire d'entrer sur la partie droite du parking : **cela impose qu'on ne se gare pas à cette heure à l'entrée du parking, ni sur la première place en bas de cette partie réservée au car.**

Avant 16h15 et après 16h25, les 2 côtés du parking sont bien sûr utilisables.

Merci à tous de respecter cette disposition.

Du côté de l'A.P.E.L.



Les chocolats de Noël, première action de l'année :

Vous avez jusqu'au mardi 14 novembre pour passer votre commande.

La livraison est – à ce jour - prévue à la sortie de l'école, dans le grand hall côté maternelles, le **vendredi 15 décembre**, à partir de 14h45 et jusque 19h00.

Les sapins de Noël : L'APEL propose à nouveau des sapins de Noël.

Le bon de commande est à retourner pour le **14 novembre**.

Merci de faire bon accueil de cette proposition.



L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 13 octobre :

L'A.P.E.L., association des parents d'élèves de notre école, vient de vivre son assemblée générale. Par son dynamisme, sa force de proposition, son attachement au bien-être de tous les enfants, elle continue d'être un acteur incontournable de l'école Saint Louis. Merci à ces membres pour leur investissement et leur implication.

N'hésitez pas à en rencontrer les membres et à venir voir comment cela se passe.

Convivialité assurée lors des rencontres et réunions !

Grâce à ses actions et votre participation, l'A.P.E.L. finance une partie des sorties scolaires, organise le goûter de Noël, offre à chaque élève un livre comme cadeau et cette année, exceptionnellement, l'A.P.E.L. apporte un financement important à chaque classe pour l'achat de matériel : jeux pédagogiques, livres, matériels éducatifs.

Tous nos remerciements à l'APEL pour cette aide financière au profit des élèves.

La vie des classes de la Toussaint à Noël

- Sortie d'automne : Les enfants de MS se rendent le jeudi 9 novembre au Bois de Crévy, à la Chapelle Caro, dans le cadre d'un travail sur cette saison.
- Piscine : Les élèves des classes de CE1 commencent leur cycle Piscine (8 séances) le jeudi 23 novembre.
- Conférence organisée par l'APEL : jeudi 30 novembre à l'amphi de La Mennais :
"Parler à nos enfants pour qu'ils nous écoutent, les écouter pour qu'ils nous parlent"
- Projet intergénérationnel : Classes de MS et GS
- Visite de la crèche à l'église : classes de PS au mois de décembre
- Célébrations de Noël : dernière semaine avant les vacances.
- Goûter de Noël et passage du Père Noël : vendredi 22 décembre.

Quelques dates à retenir pour cette période

▪ Vacances de la Toussaint	- du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre
▪ Temps fort mennaisien	- Lundi 13 novembre : pas de classe
▪ Journée des communautés éducatives	- Vendredi 1 ^{er} décembre : pas de classe
▪ Vacances de Noël :	- du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier

D'autres dates à prévoir pour les périodes suivantes

- Dimanche 4 février : fête de l'école
- Vendredi 16 mars : Portes ouvertes de l'école
- Samedi 30 juin : kermesse de l'école



Je vous remercie de l'attention que vous porterez à toutes ces informations.
Salutations dévouées.

Yves-Marie ROBERT, Chef d'Etablissement.